



CHARTRE DU CHAMPIONNAT INTERCLUBS LOISIR

SOMMAIRE :

Article 1^{er} : Généralités

Article 2 : Inscription

Article 3 : Composition des équipes

Article 4 : Nombre de matchs

Article 5 : Calendrier des rencontres

Article 6 : Déroulement d'une rencontre

Article 7 : Barème des points

Article 8 : Forfait d'un match

Article 9 : Abandon

Article 10 : Réclamation

Article 11 : Sanction ou exclusion

Article 12 : Gestion du championnat interclubs loisir



1) GENERALITES

Le championnat interclubs loisir organisé par le Badminton Club Seichoï oppose les équipes des clubs aux alentours de Seiches sur le Loir, affiliés ou non à la FFBad. Cette compétition se présente sous la forme d'un championnat par équipe et n'empêche nullement un joueur de participer aux autres compétitions car ce championnat n'est pas officiel.

L'objet premier de ce championnat est de favoriser les rencontres et la convivialité entre les clubs.

Le championnat se déroule en deux phases avec des rencontres aller et retour.

A l'issue d'une première phase de jeu, un classement sera établi par poule (s'il y a plusieurs poules).

Pour la deuxième phase de jeu, le 1^{er} de la poule une rencontrera le 1^{er} de la poule deux, le 2^e rencontrera le 2^e, 3^e..... afin de déterminer le classement final.

2) INSCRIPTION

Les clubs doivent confirmer leur inscription par mail à teddylavayssebcs@gmail.com, et doivent envoyer la feuille d'inscription et régler les droits d'engagement de 10€ au plus tard avant le 2 octobre 2016 cachet de la poste faisant foi.

Toute équipe qui s'inscrit à ce championnat adhère au présent règlement et se doit le connaître et de le respecter.

3) COMPOSITIONS DES EQUIPES

Il n'y a pas d'équipes officielles, un joueur ou joueuse ne peut faire qu'une seule rencontre s'il le désire, ou ne jamais se déplacer. C'est au club de s'organiser en interne.

Une équipe lors d'une rencontre doit être composée de 4 joueurs minimum dont 2 joueuses, il n'y a pas de limite maximum de joueurs dans une équipe, un joueur ne peut faire qu'un seul match sachant qu'un joueur ne peut faire plus de 3 matchs.

4) NOMBRE DE MATCHS

Chaque rencontre comprend 5 matchs :

- * 2 doubles hommes
- * 2 doubles mixtes
- * 1 double dames

Si les deux équipes qui se rencontrent se sont mis d'accord, les matchs peuvent être modifiés (ex : un double homme contre un double mixte, un double dame contre un double mixte...).

5) CALENDRIER DES RENCONTRES

Les dates des rencontres sont à fixer entre les capitaines d'équipes.

Les capitaines doivent informer le responsable du championnat des dates fixées par mail à teddylavayssebcs@gmail.com

6) DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE

L'équipe hôte est responsable de l'organisation sportive de la rencontre

Accueil des équipes

Elle se tient à la disposition des équipes qu'elle reçoit et prévoit une restauration appropriée dans le gymnase ou à proximité.

Salle

La salle doit être apte à accueillir la rencontre, hauteur du plafond, éclairage, vestiaires et douches).

Le nombre minimum de terrains requis est de deux.

Volants

Les clubs s'engagent à fournir les volants pour les rencontres ainsi que pour l'échauffement.

Les rencontres se jouent soit avec des volants plastiques soit avec des plumes.

Déclaration de présence et composition des équipes

Chaque capitaine doit créer sa composition, remplir sa feuille de match et la confronter avec la composition du capitaine adverse. Les capitaines se mettent d'accord sur l'ordre des matches. L'ordre de la feuille n'est pas impératif.

Jours et horaire de rencontre

Les rencontres se déroulent en soirée du Lundi au Vendredi.

Si les deux équipes sont d'accord, les rencontres peuvent se dérouler exceptionnellement en weekend.

L'équipe hôte doit prévoir des horaires raisonnables sachant qu'une rencontre se déroule en 2 à 3h.

Il est possible d'organiser une rencontre aller et retour la même soirée donc l'équipe qui reçoit doit prévoir un créneau de 4 à 5 h.

7) BAREME DES POINTS

a) Le classement des équipes à la fin d'une phase de jeu est déterminé par le résultat des rencontres selon le barème suivant :

- Victoire 3 points
- Défaite 1 point
- forfait 0 point

b) S'il y a égalité entre deux équipes ou plus, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres, si l'égalité persiste, ce sera en fonction des sets gagnés ou perdus (ou encore entre le nombre de points gagnés et perdus) sur l'ensemble des rencontres.

8) FORFAIT D'UN MATCH

Un match qui est considéré comme forfait, sera comptabilisé comme une défaite sur le score de 21-0 par set.

9) ABANDON

Un club est libre d'abandonner ce qui le mettra en fin de classement.
Les droits d'inscription de 10€ ne seront pas remboursés.

10) RECLAMATIONS

Les réclamations éventuelles doivent, sous peine de nullité, être notées sur la feuille de résultats de la rencontre.

11) SANCTIONS OU EXCLUSIONS

Un club peut être sanctionné si un joueur n'a pas un comportement sportif et convivial au sein de la rencontre.

Il peut être aussi sanctionné si de la discrimination, du racisme, de l'homophobie est avérée.

Un club peut être exclu du championnat pour des faits graves (violences verbales ou physiques).

12) GESTION DU CHAMPIONNAT INTERCLUBS LOISIRS

La gestion de ce championnat est confiée à la commission Loisir du BCS.
Commission Loisir BCS : LAVAYSSE Teddy

Nous restons disponibles pour toutes questions sur le déroulement de ce championnat.

LAVAYSSE Teddy
Tel: 06-64-65-39-27
teddylavayssebcs@gmail.com

<http://club.comodo.com/badminton-seiches>